

Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 7 décembre 1884

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Wladimir Gagneur, 7 décembre 1884, 1884-12-07

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 12/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51649>

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation1 p. (277r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 décembre 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Gagneur, Wladimir \(1807-1889\)](#)

Lieu de destination 25, rue Louis-le-Grand, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Gagneur que ce n'est pas 100 exemplaires du bulletin d'adhésion aux principes d'arbitrage que sa lettre demandait d'envoyer à Romanet, mais des exemplaires des numéros 325 et 326 du journal *Le Devoir*. Il lui fait remarquer qu'il faudrait faire deux catégories pour les bulletins d'adhésion : l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes et qu'il ne faudrait pas accepter les moins de 18-21 ans. Il lui promet l'envoi de 10 exemplaires du numéro spécial sur l'arbitrage.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#), [Pétitions](#)

Personnes citées [Romanet \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- *Le Devoir*, t. 8, n° 325, 30 novembre 1884. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/0755/100/837/0/0>, consulté le 12 octobre 2023]
- *Le Devoir*, t. 8, n° 326, 7 décembre 1884. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/771/100/837/0/0>, consulté le 12 octobre 2023]
- *Le Devoir. Arbitrage international*, t. 8, n° 1, 30 novembre 1884. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.8/761/100/837/0/0>, consulté le 12 octobre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
7.2. ^{bre} 84

Mon cher Gagnier.

En réponse à votre amicale
lettre d'hier je m'explique
de vous informer que ce
n'est pas tout exemplaire
du bulletin d'arbitrage pour
M. Fromant que demandait
dans votre précédente l'élève
Mais cinq N° de l'avis
N° 347 et avis N° 346,
corrigé par nos 0,7%,
et qui ont été régulièr-
ment envoyés.

Quant aux bulletins

d'adhésion à l'arbitrage,
il me paraît nécessaire
de faire deux catégories
de signatures : une pour
les hommes, une pour les
femmes.

Mais je pense que ce
serait compréhensible le
considérant que de descendre
au-dessous de 16 à 21 ans.

— En nous envoia demain
les deux dernières pièces
sur l'arbitrage que vous
avez demandé.

Bien cordialement
Vos

Gideon